



Préfecture de La Réunion

Direction Régionale
Des Affaires Sanitaires et Sociales

Pole Ressources
Bureau des Examens et Concours

D:\AAA DURAND 2005\A M P\ar jury 05.doc

ARRETE N° 22 DRASS / BEC

PORTANT DESIGNATION DU JURY D'ADMISSION AU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (SESSION 2005)

LE PREFET DE LA REUNION
officier de la Légion d'honneur.

- VU** la loi du 19 mars 1946 érigeant la Réunion en département français, ensemble les actes subséquents qui l'ont complétée ou modifiée ;
- VU** l'arrêt du 30 avril 1992 modifié par l'arrêté du 23 juin 1994 instituant un certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique ;
- VU** l'arrêté DRASS/BEC N° 21 du 02 mai 2005, portant ouverture des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique (session 2005) ;
- VU** les propositions de l'institut de formation en travail social (IRTS) et des employeurs ;
- SUR** proposition du directeur régional des affaires sanitaires et sociales.

ARRETE

Article 1 : le jury de l'examen d'admission au certificat aux fonctions d'aide médico-psychologique prévu à l'article 11 de l'arrêt du 30 avril 1992 modifié par l'arrêté du 23 juin 1994 est ainsi composé :

PRESIDENT :

Monsieur le Directeur régional des affaires sanitaires et sociales ou son représentant ;

MEMBRES :

Représentants de l'administration chargé de l'action sociale :

Monsieur Jean Pierre SALIMINA, assistant social principal à la DRASS;

Représentants d'un centre de formation agréé pour la formation d'aide médico-psychologique :

Monsieur Hugues BAWEDIN, formateur IRTS ;
Monsieur Jacques DUPUY, responsable de secteur formation initiale IRTS ;
Monsieur Georges NARANIN formateur IRTS ;

Représentants des professionnels du champ médico-social :

Monsieur Jean Pierre AH KING, directeur du foyer d'accueil médicalisé de Beaufonds (Saint-Benoît) ;
Monsieur Henri AMOGOM-POULE éducateur spécialisé chef de service relais familiaux Foyer Marie Poittevin Plaine des Cafres ;
Madame Marie Anne AMOUNY, aide médico-psychologique, foyer Albert Barbot (Saint-Pierre)
Madame Eliane BEAUSINGER, infirmière, chef de service maison d'accueil spécialisée de l'est ;
Madame Françoise CONSTANT aide médico-psychologique, intervenant IRTS ;
Monsieur Thierry DELEAGE éducateur spécialisé, chef de service au centre éducation motrice association Saint-François d'Assises Saint Denis ;
Monsieur Pascal HENRY, aide médico-psychologique, foyer Albert Barbot (Saint-Pierre) ;
Monsieur Johann FORMAN, aide médico-psychologique, centre éducation motrice association Saint-François d'Assises Saint-Denis ;
Madame Myriam VAN LEDE Myriam, éducateur spécialisé, chef de service unité de jour autisme IMP Claire Joie.

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur régional des affaires sanitaires et sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint-Denis le : 2 mai 2005

P. Le préfet
Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales

Pierre CARDONA